



# Bureau communautaire

Le Bureau communautaire examine les propositions faites en commissions et met en œuvre les décisions. Il se réunit en moyenne une fois par mois.

# Les membres

Le bureau communautaire est composé de 23 membres :

- > Un président,
- > 15 vice-présidents (12 de Laval Agglomération et 3 du Pays de Loiron),
- > 7 conseillers communautaires délégués (5 de Laval Agglo et 2 du Pays de Loiron).



## Rôle



## Séances & comptes-rendus

### **LAVAL AGGLOMÉRATION**

1, Place du Général Ferrié  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex  
02 43 49 46 47

02 43 49 46 50  
[laval-agglo@agglo-laval.fr](mailto:laval-agglo@agglo-laval.fr)